

**Synthèse de la réunion du conseil d'administration
de la FEFB asbl – S 14.11.2015 – Anderlues**

Présents : Daniel Halleux, Frédéric Bielik, Raymond van Melsen, Claudio Piacentini, Fabrice Grobelny, Cédric Sohet.

Ont prévenu de leur absence : Nicolas Rauta, Aurore Gillet, Jean-Paul Tomasi, Renaud Barreau, Pierre Van de Velde.

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 12 septembre 2015.

Approuvé.

2. Nouveaux arbitres, stages pratiques.

Deux nouveaux arbitres : Frank Denayer et Arnaud d'Hayère.

3. État de la distribution de matériel dans les écoles.

Le matériel "kit d'échiquiers" est composé de :

- 12 jeux d'échecs scolaires taille 5
- 1 échiquier mural enroulable
- 1 cahier étape 1 + le manuel de l'enseignant étape 1

Suite au CA de septembre, Frédéric Bielik a interpellé Marchand. Ce dernier a remis un devis moins élevé (3500,00 €, frais de ports compris) que Chessconsult. C'est donc avec Marchand que nous collaborons.

155 écoles ont manifesté leur intérêt.

Les 25 écoles seront sélectionnées le 30 novembre dans les locaux de l'administration générale de l'enseignement. Le jury est composé de Isabelle Pistone du cabinet Milquet, d'Emmanuel Rifaut de l'administration, de Laurent Wéry, de Frédéric Bielik et de Raymond van Melsen.

Les kits sont expédiés directement dans les écoles via Marchand.

4. État de l'utilisation du logiciel SWAR.

Le logiciel est prêt. La FEFB achète 48 licences (900,00 €).

Distribution dès le retour de vacances du trésorier, vers le 20 décembre.

5. État du circuit JEF.

Voir rapport d'Aurore Gillet.

6. Calendrier de nos tournois.

Voir calendrier proposé par Renaud.

Modification de date, 19 juin et non 26 juin pour les interclubs FEFB

7. Ultimes informations pour l'assemblée générale de l'après-midi.

Deux nouveaux candidats se présentent au CA :

- Laurent Wéry du 961
- Kim Le Quang du 514

Concernant le club 548 : les cotisations ne sont toujours pas payées. Le club et ses membres ne sont donc toujours pas affiliés à la FEFB. Les interclubs et tout tournoi individuel officiel sont donc techniquement impossibles.

Le CA proposera à l'AG :

Le montant des cotisations doit être versé sur le compte de la FEFB pour le jeudi 19 novembre à minuit. Une copie de l'extrait de compte envoyé au Président et au Secrétaire prouvera ce paiement.

Sinon, la FEFB suspend le club et tous ses membres de toute compétition officielle.

8. Remarques, questions et/ou propositions qui concernent les éventuels rapports de nos différents responsables.

Prochaine AG, le 19 novembre 2016.

Prochaine réunion – samedi 16 janvier 2016.